

5.1.4 Niveaux de vie, inégalités et taux de pauvreté

En 2008, un Réunionnais sur deux a un niveau de vie inférieur à 920 euros par mois. Ce revenu, dit médian, est inférieur de 39 % à celui des Métropolitains.

Les Réunionnais qui vivent dans la micro-région Nord possèdent le niveau de vie médian le plus élevé de l'île (1 020 euros par mois), suivi par l'Ouest (970 euros). Au Sud et à l'Est, ce niveau de vie est inférieur de 15 % à celui du Nord.

À La Réunion et en France métropolitaine, les plus aisés ont des niveaux de vie semblables : 10 % des Réunionnais vivent avec un niveau de vie mensuel supérieur à 2 520 € (contre 2 760 € en France métropolitaine). Les plus modestes en revanche accusent des niveaux de vie bien plus faibles à La Réunion : les 10 % les plus modestes ont un niveau de vie inférieur ou égal à 481 € par mois (contre 830 € en France métropolitaine).

Les inégalités sont plus fortes à La Réunion, le rapport interdécile (D9/D1) est de 5,2. Ainsi, le niveau de vie minimum dont disposent les 10 % les plus aisés (D9) est 5,2 fois plus élevé que le niveau de vie maximum des 10 % les plus modestes (D1). Ce rapport est de 3,3 en France métropolitaine. Les 20 % des Réunionnais les plus aisés se partagent 47 % de la masse totale des niveaux de vie (contre 37 % en France métropolitaine).

En 2008, 49 % des Réunionnais et 13 % des Métropolitains vivent sous le seuil de pauvreté national. Ce seuil est de 911 € par mois. Si les pauvres sont proportionnellement beaucoup plus nombreux à La Réunion qu'en France métropolitaine, la pauvreté est aussi plus marquée, plus intense. Ainsi, le niveau de vie des Réunionnais pauvres est aussi plus faible que celui des Métropolitains, et est donc plus éloigné du seuil de pauvreté.

La pauvreté touche avant tout les familles monoparentales et les familles nombreuses. De ce fait, 58 % des enfants à La Réunion, soit 144 000 personnes de moins de 18 ans, vivent sous le seuil de pauvreté. Les personnes âgées sont aussi plus fortement touchées.

Le risque d'être pauvre est 2,5 fois plus élevé pour les chômeurs que pour les personnes en emploi. Ainsi, 75 % des chômeurs sont pauvres, mais 30 % des personnes en emploi le sont aussi. ■

Définitions

Déciles : les neuf déciles séparent la distribution des niveaux de vie en 10 parts égales : le 1^{er} décile (D1) sépare les 10 % les plus modestes du reste de la population. Le niveau de vie médian correspond au cinquième décile.

Niveau de vie : il est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation du ménage (UC). Il est donc le même pour tous les individus d'un même ménage.

Revenu médian : c'est le revenu au-dessous duquel se situent la moitié des revenus.

Seuil de pauvreté : il correspond à 60 % du niveau de vie médian (911 euros). Un individu est considéré comme pauvre lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Taux de pauvreté : c'est la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté.

Unité de consommation (UC) : ce sont des coefficients attribués à chacun des membres d'un ménage, qui permettent de comparer les niveaux de vie de ménages qui ne sont pas composés de la même façon. Utiliser le nombre d'UC plutôt que le nombre de personnes permet de tenir compte des économies d'échelle réalisées par le ménage. Le 1^{er} adulte représente 1 UC, les suivants 0,5 UC, et les enfants de moins de 14 ans 0,3 UC.

Pour en savoir plus

- « Niveau de vie en 2008 : de fortes inégalités », Informations Rapides Réunion n° 178, mars 2010.
- « Les niveaux de vie en 2009 », Insee Première n° 1365, août 2011.

en euros

	La Réunion	France métropolitaine
D1	480	830
D2	610	1 040
D3	690	1 210
D4	790	1 370
D5	920	1 520
D6	1 100	1 680
D7	1 320	1 890
D8	1 740	2 180
D9	2 520	2 760

Sources : Caisse d'allocations familiales (CAF) ; Direction générale des finances publiques (DGFiP) ; Insee enquête revenus fiscaux et sociaux (ERFS) 2008, hors imputation de revenus du patrimoine.

Pauvreté en 2008

	La Réunion	France métropolitaine
Taux de pauvreté en %	49	13
Seuil en euros / mois	911	911
Niveau de vie médian des personnes pauvre en euros / mois ...	643	765
Nombre de personnes pauvres	395 000	7 580 000
Intensité ¹ de pauvreté en %	29,4	16

Sources : Caisse d'allocations familiales (CAF) ; Direction générale des finances publiques (DGFiP) ; Insee enquête revenus fiscaux et sociaux (ERFS) 2008, hors imputation de revenus du patrimoine.

1. L'intensité de la pauvreté est un indicateur qui permet d'apprécier à quel point le niveau de vie de la population pauvre est éloigné du seuil de pauvreté. L'Insee mesure cet indicateur comme l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Formellement, il est calculé de la manière suivante : (seuil de pauvreté – niveau de vie médian de la population pauvre) / seuil de pauvreté.

Niveau de vie mensuel en 2008 et indicateurs d'inégalités

	La Réunion	France métropolitaine
D5 niveau de vie médian en euros	920	1 520
D9/D1 ¹	5,2	3,3
S20 en % ²	7	9
S50 en %	25	31
S80 en % ³	53	62
Indice de Gini ⁴	0,39	0,29

Sources : Caisse d'allocations familiales (CAF) ; Direction générale des finances publiques (DGFiP) ; Insee enquête revenus fiscaux et sociaux (ERFS) 2008, hors imputation de revenus du patrimoine.

- Le revenu minimum des 10 % les plus riches est 5,2 fois supérieur au revenu maximum des 10 % les plus pauvres.
- Les 20 % les plus pauvres ont 7 % de la masse des niveaux de vie (S20).
- Les 20 % les plus aisés ont 47 % de la masse des niveaux de vie (1 – S80).
- L'indice de Gini permet de mesurer le degré d'inégalités de la distribution des revenus pour une population donnée. Il varie entre 0 et 1, la valeur 0 correspondant à l'égalité parfaite (tout le monde a le même revenu, la valeur 1 correspond à l'inégalité parfaite (une personne a tous les revenus, les autres rien).